



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 2841

Texte de la question

À la suite de la publication pour améliorer la santé et garantir l'accès aux soins pour tous de la fédération hospitalière de France, M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé de bien vouloir lui préciser la position du Gouvernement au regard de la proposition relative à l'opportunité de découper l'ONDAM en deux enveloppes : l'une consacrée aux priorités de santé publique et aux missions d'intérêt général, l'autre dédiée au financement des actes et des soins tarifés.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2841

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4633